Certification VOLTAIRE

Certifiez votre niveau en orthographe

L'objectif de la **Certification Voltaire** est de certifier le **niveau de maîtrise des difficultés de la langue française (à l'écrit)** des candidats, en toute fiabilité et objectivité afin **d'attester d'un niveau en orthographe** sur son CV (au même titre que les TOEIC, TOEFL, CLES ou IELTS pour le niveau d'anglais)

L'ASFO Grand Sud, partenaire de la Société WOONOZ, éditrice du projet Voltaire, **est centre d'examen.**

Calendrier :

. mercredi 29 septembre 2010
. lundi 14 février 2011
. mercredi 4 mai 2011
. mercredi 29 juin 2011
. mercredi 28 septembre 2011

à 14h00

Sur inscription, il est nécessaire de se présenter muni d'une pièce d'identité et d'un stylo bille à encre noire. L'épreuve dure 2h45 dont 2h30 consacrées à un QCM papier de 240 questions balayant de manière croisée un large éventail de difficultés.
Le principe est d'identifier et de cibler les fautes au sein de chaque phrase présentée, comme dans l'exemple suivant :

*Les voitures **rouges-sang** qu'il a **garé** dans la **cour** sont en panne*
A ***B*** ***C***

Les propositions de réponse sont A (si on pense que « rouges-sang » est mal orthographié), B (pour « garé »), C (pour « cour ») et D (signifie « il n'y a aucune faute dans cette phrase).

L'épreuve est complétée par une dictée courte et simple (deux phrases) ; elle ne comporte aucun piège notable.

*Pour vous inscrire ou pour tout renseignement, contacter **Ghislaine KERBIRIO,***
***Responsable Pôle Produits** :*
Tél. :05 62 25 50 25 gkerbirio@asfograndsud.com